



La place des Merisiers se situe à l'articulation entre plusieurs pôles (logements, commerces, équipements, lycée, collège) et détient le potentiel d'une nouvelle centralité.



La ville de Jouy-le-Moutier fait partie de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise. Elle a vécu une urbanisation forte et récente dans le cadre de l'édification de la ville nouvelle, passant d'un village de bord de l'Oise à une ville de plus de 18 000 habitants. Des quartiers se sont constitués, mais pas de centralité forte : le centre de la ville nouvelle est Cergy-Préfecture.

Le **quartier des Merisiers** est le **pôle commercial** le plus important de la ville. Autour d'un supermarché « locomotive commerciale » se sont développés des commerces de centre ville. L'ensemble attire de nombreux clients, même hors de la commune. Le centre commercial borde la **place des Merisiers** sur son côté Est, le **Lycée de l'Hautil** en fixe la limite côté Ouest et des **logements collectifs** cadrent, côté Nord, **cette place d'environ un hectare**. Côté Sud, la rue d'Écancourt conduit au village du même nom et au Centre de formation à l'environnement Veolia.

Au Sud de la rue d'Écancourt, la **future ZAC** des Merisiers Forboeuvs accueillera 380 logements de typologies variées et 10 hectares d'extension du parc d'activités. La place des Merisiers se situe à l'**articulation** entre le quartier actuel des Merisiers, celui de la Croix Villecoq, des équipements de formation importants et le futur quartier de la ZAC Merisiers - Forboeuvs. Elle offre de très belles vues sur la campagne environnante et le village d'Écancourt. C'est donc un lieu à fort enjeu pour ce secteur. Actuellement peu fréquenté, l'espace aménagé actuel accueille des **événements exceptionnels** (brocante, marché de printemps, cirque). La place minérale est bordée à chaque extrémité par un **parking**. De vastes surfaces en pelouse, sur lesquelles est prévue l'installation prochaine d'une **aire de pique-nique**, complètent les espaces publics.

A proximité l'on trouve également une **aire de jeux**.

La réflexion pour faire de cette place un **véritable lieu de vie et de liaison entre les quartiers** doit porter sur plusieurs éléments :

- sa ou ses **vocation(s)**,
- son **échelle** par rapport au bâti,
- sa **mise en valeur paysagère**.

Le végétal, l'éclairage, les matériaux sont les éléments à mettre en oeuvre au service d'une place. L'eau, présente sur le site avec la proximité de fossés, peut aussi être un élément de mise en scène de la place.

Recommandations du Séminaire Robert Auzelle :

- 1 - Prévoir des cheminements piétons protégés pour l'accès à la place, en lien avec les différents équipements existants en périphérie.
- 2 - Renforcer le "cadre" de la place (plantations d'alignement et façades des commerces ou autres équipements ...).
- 3- Localiser le stationnement, de préférence à l'extérieur de la place en plusieurs aires paysagères.
- 4- Donner des scénarii d'occupation pour des activités temporaires sur une année à des échelles comparables.

1. Les commerces vus depuis le lycée



2. Un grand espace libre de un hectare



3. Un lien entre mnéral et végétal.